

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DU TRAVAIL.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 11. — Cl. 4.

N° 862.411



Grenade à main dont le moment d'éclatement est variable et se détermine automatiquement par l'effort de lancement.

MM. de NEKLUDOFF Nicolas et HERREMAN André résidant en Belgique.

Demandé le 19 décembre 1939, à 9^h 30^m, à Versailles.

Délivré le 9 décembre 1940. — Publié le 6 mars 1941.

Grenade à manche mobile, contenant un appareil de déclanchement permettant de produire l'explosion de la grenade à une distance variable, selon l'effort de lancement.

5 La grenade 1 possède un corps axial 2 avec un trou formant un tube dans lequel glisse un autre tube 3 rempli de poudre à combustion lente. L'extrémité de ce corps axial n'arrive pas jusqu'au couvercle 4, 10 laissant un espace libre. Le tube 2 est vissé dans le trou en avant du piston 5, fixant ainsi une amorce 14. Le piston 5 glisse dans le tube 7 fixé au couvercle 4. Par-dessus du tube 7 glisse un autre tube 8. Ce tube est 15 attaché à l'intérieur au premier tube 7 par un ressort 9. Le piston, le percuteur 13, le tube intérieur 7 et le tube extérieur 8 sont percés perpendiculairement à l'axe et dans ce trou est introduit une goupille 10 avec 20 un anneau. Cette goupille fixe les parties mobiles de l'appareil. Avant de lancer la grenade on retire la goupille au moyen de l'anneau.

25 Le mouvement de lancement produit la force centrifuge qui retire la grenade du tube extérieur. Ce mouvement fait glisser le tube intérieur 7 dans le tube extérieur 8. La butée 11 étant fixée sur le tube extérieur entraîne le piston 5 avec le percuteur 13 et 30 à ce moment le ressort 9 est tendu et le piston se fixe par le cran d'arrêt 12 au tube

intérieur 7 par un des trous spéciaux 15 Il y a à cet effet plusieurs trous espacés sur le tube intérieur.

Au moment où la grenade part de la main, 35 le ressort ramène vivement le tube extérieur 8 dans sa position initiale et la butée 11 tape sur la partie arrière du percuteur 13 provoquant ainsi la percussion de l'amorce et communique le feu à l'intérieur du tube 40 de retardement 2 rempli de poudre à combustion lente. Ce tube portant une rainure axiale communique le feu, par l'espace libre laissé à cet effet entre le corps axial 2 et le couvercle 4, au détonateur 6 fixé sur ce 45 couvercle par un dispositif, permettant de le placer toujours en face de la rainure du tube de retardement. Le détonateur détone, provoquant l'explosion immédiate de la 50 grenade.

Si l'effort de lancement est faible le tube extérieur 8 recule à une distance plus petite que lorsque l'effort est grand, déplaçant ainsi le piston et le tube de retardement à la distance correspondante. 55

RÉSUMÉ.

L'effort de lancement de la grenade par le manche arme le percuteur et tend le ressort.

La grenade libérée de la main, ramène 60 instantanément par le ressort le tube extérieur du manche qui percute l'amorce par le

Prix du fascicule : 10 francs.

mécanisme placé dans le tube intérieur.
L'amorce percutée communique le feu au
tube de retardement retiré à la distance par
le piston, et par celui-ci au détenteur faisant
5 exploser la grenade.

Par l'effort de lancement, le mouvement

de recul du piston place automatiquement le
tube de retardement et le piston à distance.

La tension du ressort est appropriée à
l'effort de lancement.

La grenade munie de ce mécanisme ne
pourra éclater accidentellement.

10

N. de NEKLUDOFF,
rue des Pelletiers, 3. Bruges (Belgique).

A. HERREMAN,
quai Vert, 116. Bruges (Belgique).

